

## Fiche descriptive des indicateurs du PGRI 2022-2027

Date :	3e trimestre 2023
N° indicateur	Nom de l'indicateur
6	<b>Nombre d'hectares de « zones d'expansion des crues » (« ZEC ») potentielles recensées pour concourir à limiter les risques d'inondation</b>

Fiche documentaire	
Question(s) évaluative(s) associée(s)	Le PGRI contribue-t-il à favoriser les solutions fondées sur la nature pour agir sur les aléas d'inondation ?
Objectif(s) du PGRI concerné(s)	2–Agir sur l'aléa pour augmenter la sécurité des personnes et réduire le coût des dommages
Sous-objectif(s) du PGRI concerné(s)	2C -2D
Disposition(s) concernée(s)	2C1 - 2D1
Titre de la disposition (si besoin)	2C1 : Recenser et catégoriser les zones d'expansion des crues (ZEC) et les milieux humides concourant à la régulation des crues 2D1 : Recenser et catégoriser les milieux naturels et les espaces côtiers contribuant à limiter le risque de submersion marine
Thématiques concernées	Zones d'expansion des crues (ZEC), milieux humides concourant à la régulation des crues, milieux naturels et espaces côtiers contribuant à limiter le risque de submersion marine
Service responsable de l'indicateur	DRIEAT/SPPE/MSEP

## Fiche descriptive

Fiche descriptive			
Type d'indicateur	Suivi	Cible 2027	Sans objet
Unité de mesure	Nombre d'hectares		
Périodicité de la mesure	Triennal		
Données de base	Enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP) pour les cours d'eau (ce) et les submersion marine (sm) - Mode d'occupation des sols CORINE LAND COVER (CLC) (code 11 = tissu urbain, code 12 = zones industrielles..., code 131 = décharges) – Résultats enquête – Limites du bassin		
Sources des données de base	Portail Géorisques : <a href="https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/onrn/accéder-aux-indicateurs-enjeux">https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/onrn/accéder-aux-indicateurs-enjeux</a> Portail MTE - CORINE LAND COVER : <a href="https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/corine-land-cover-0">https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/corine-land-cover-0</a> Porteurs de PAPI		
Modalités de collecte des données de base	Dernières données produites EAIP et MOS - Enquête pour calculer la série de l'indicateur N°7 permettant d'identifier les zones d'expansion des crues et des submersions marines (« ZEC ») gérées durablement, restaurées, ne pouvant être rendues fonctionnelles, transformées en zones de sur-inondation ou champs d'inondation contrôlés (CIC)		
Modalités de calcul de l'indicateur	Formule : <b>Somme Surfaces EAIPce et EAIPsm – Surfaces MOS (correspondant aux codes 11, 12, 131 de CLC) – Surfaces « ZEC » gérées durablement, restaurées, ne pouvant être rendues fonctionnelle – Surface CIC</b> 1– La DRIEAT calcule l'indicateur et produit une carte à l'échelle du bassin Seine-Normandie représentant les « ZEC » potentielles		
Tendance souhaitée	Baisse		
Résultats	2023	2025	?
	<b>1 279 000 ha</b>		
Commentaire	Nouvel indicateur. L'objectif est de permettre le suivi des dispositions 2C1 et 2D1 et d'évaluer les « ZEC » potentielles. Les définitions de zone de sur-inondation et d'expansion de crue sont données dans le PGRI 2022-2027 ici (page 128). L'échelle actuelle d'utilisation des données est le 1/100 000 <sup>ème</sup> . Pour le calcul de l'indicateur 6 à son état initial en 2023, seules les données sur les EAIPce et EAIPsm et sur le MOS sont utilisées. En effet, à ce jour, si des démarches de gestion, de restauration de ZEC ou de création de CIC sont en cours, peu de projets ont encore abouti. L'indicateur N°6 est aussi directement lié aux résultats de la série des indicateurs N°7. Il prend en compte les réalisations des collectivités pour les déduire des surfaces potentielles. Ainsi, les résultats de l'indicateur N°6 sont amenés à évoluer en raison des projets menés à leur terme par les collectivités, mais aussi de l'évolution et de la précision des données de base sur les EAIP et le MOS. Pour information, l'enquête prévue pour déterminer la série des indicateurs N°7 ne sera menée que fin 2024 avec un calcul début 2025.		